

Les pays africains sont les plus vulnérables au changement climatique. Si on ne les aide pas, ses effets continueront à exacerber les injustices et à perpétuer l'héritage du colonialisme.

Zeina Moneer, docteur en Politique environnementale de l'Université de Fribourg.

VULNÉRABILITÉ CLIMATIQUE, INJUSTICE ET (NÉO)COLONIALISME

Le rapport « État du climat en Afrique 2021 » indique que l'augmentation de la température du continent, d'environ +0,3°C par décennie sur la période 1991-2021, est plus rapide que la moyenne mondiale. La hausse des températures, associée à l'élévation du niveau de la mer et aux anomalies pluviométriques, augmente la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles, transformant la géographie du continent et touchant ses populations et son environnement (Organisation météorologique mondiale, 2021). En Afrique subsaharienne, les vagues de chaleur et les sécheresses torrides exacerbent les catastrophes naturelles et causent au moins 1 000 décès par an, ainsi que 520 millions de pertes économiques directes, depuis le début du siècle (FMI, 2020).

L'Afrique est l'une des régions les plus touchées par le stress hydrique dans le monde. D'ici à 2025, quelque 230 millions de personnes devraient subir des pénuries d'eau, jusqu'à 460 millions vivront dans des zones où l'eau manquera et jusqu'à 700 millions devront se déplacer en raison de la difficulté d'accès à l'eau (FMI, 2022; Mlaba, 2022). De plus, le manque d'eau aggrave les menaces de sécurité existantes dans la région et a été utilisé comme une arme en période de troubles sociaux et de conflits (Raleigh & Bakken, 2017).

Étant donné que les pays africains dépendent d'une agriculture sensible au climat et qu'une grande partie de la population et d'autres activités économiques sont situées dans des zones côtières sujettes aux inondations (Banque mondiale, 2013), la hausse des températures et les vagues de chaleur extrêmes associées aux changements dans les régimes pluviométriques devraient accé-

léraler le rythme de la désertification du continent, entraînant une diminution des terres arables et du rendement des cultures et, en fin de compte, perturbant la production agricole et les chaînes alimentaires au point de menacer la sécurité alimentaire (Pickson & Boateng, 2022). En 2020, plus d'une personne sur cinq sur le continent était gravement sous-alimentée et en situation de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins alimentaires – soit deux fois la proportion de personnes souffrant de la faim dans toute autre région – et quelque 282 millions d'Africains étaient sous-alimentés (Kary et al., 2022).

En Afrique subsaharienne, les événements climatiques extrêmes qui se sont succédés, en 2022, ont intensifié l'insécurité alimentaire et porté le nombre de personnes gravement sous-alimentées à 123 millions, soit 12 % de la population subsaharienne (Baptista et al., 2022). En Afrique de l'Ouest, plus de 27 millions de personnes étaient exposées à un risque élevé de dénutrition en 2021. Sur l'ensemble du continent, entre mars et mai 2022, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a augmenté de 154 % par rapport à la moyenne quinquennale entre 2017 et 2021 (Volz et al., 2022).

Par ailleurs, le changement climatique est lié à d'autres conséquences météorologiques graves, telles que les sécheresses et les tempêtes. Un plus grand nombre de personnes – notamment les plus pauvres et celles vivant dans les zones les plus vulnérables – seront contraintes de migrer à l'intérieur de leur propre pays (Ehui & Rigud, 2022). De plus, la migration vers l'Afrique du Nord – en tant que zone de destination et de transit – est susceptible de s'intensifier, car les effets du climat multiplient

les menaces existantes pour la sécurité et la vulnérabilité économique des populations du Sahel et de l'Afrique subsaharienne (Wehrey & Fawal, 2022).

En exerçant une pression supplémentaire sur les ressources déjà limitées de l'environnement aride d'une grande partie de l'Afrique et en renforçant les menaces préexistantes, telles que l'insécurité alimentaire, la pauvreté, le stress hydrique, les conflits sociaux et l'instabilité politique, le changement climatique représente un multiplicateur de menaces qui sape les efforts de développement et le bien-être des communautés africaines.

(IN)JUSTICE CLIMATIQUE EN AFRIQUE ET RÉPARATIONS CLIMATIQUES

Bien que la responsabilité de l'Afrique dans le réchauffement de la planète soit minimale – seulement 3 % du total des émissions mondiales de carbone proviennent du continent – jusqu'à 118 millions de ses habitants les plus pauvres sont confrontés à des phénomènes météorologiques extrêmes (Motune, 2022). De plus, les pays africains sont parmi les moins résilients au climat, avec une grande vulnérabilité aux impacts climatiques sur les économies et les moyens de subsistance, ainsi que des ressources limitées pour entreprendre des mesures d'adaptation (Fal, 2022). La crise climatique, l'esclavage et le colonialisme sont étroitement liés, entraînant des vulnérabilités divergentes et des hiérarchies coloniales résultant de siècles de politique internationale et de leurs ramifications écologiques, aggravées par des épisodes plus récents de pillage et d'utilisation des ressources naturelles par les multinationales du Nord du secteur des combustibles fossiles (Táiwò & Bigger, 2022).

Sous cette prémisse, les appels à la justice climatique impliquent que les grands pollueurs de l'hémisphère Nord doivent évaluer les dommages climatiques résultant de leurs émissions tout au long de l'histoire et compenser les populations touchées pour les griefs passés, ainsi qu'améliorer les moyens de subsistance et la résilience des populations vulnérables (Burkett, 2009). Parmi ces griefs figurent les effets du changement climatique qui ne peuvent être évités ni par des mesures d'atténuation, ni par des mesures d'adaptation (Liao et al., 2022). Ils comprennent non seulement les pertes tangibles, mais aussi les intangibles, telles que la perte de vies, de santé, de gestion du territoire, de formes de souveraineté, de patrimoine culturel, d'identité sociale, de biodiversité et de services prêtés par les écosystèmes (UNCC, 2022).

Par conséquent, les réparations climatiques ne devraient pas seulement consister en des compensations économiques, mais aussi en des réparations symboliques (García-Portela, 2020) qui reconnaissent le rôle et la responsabilité morale des pays développés. Les demandes de réparations climatiques sont liées au discours sur les dettes écologiques que l'hémisphère Nord a contractées, du fait de l'extraction historiquement excessive et constante des ressources naturelles de l'hémisphère Sud, ainsi que de la pollution climatique qui détruit l'écologie et les moyens de subsistance des peuples du Sud (Táiwò & Bigger, 2022).

Ces dernières années, demander des comptes aux pays développés et assurer le paiement de ces dettes a été une lutte politique permanente menée par les pays

Le changement climatique représente un multiplicateur de menaces qui sape les efforts de développement et le bien-être des communautés africaines

d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi que par le mouvement pour la justice environnementale (Bond et al., 2021). Cependant, lors de toutes les conférences sur le climat, les demandes de mécanismes de réparation des pertes et dommages ont été systématiquement rejetées (Willis, 2022). L'Accord de Paris de 2015 a reconnu l'importance d'éviter, de minimiser et de traiter les pertes et dommages provoqués par le climat. Cependant, il s'est abstenu d'élaborer une proposition concrète en matière de responsabilité ou de compensation (Moneer, 2022). Grâce à la résistance et aux appels de l'hémisphère Sud, les pays développés ont accepté, lors de la COP 26 à Glasgow, d'engager un dialogue sur les pertes et dommages, qui donnerait un caractère plus formel au débat sur la compensation des dommages liés au changement climatique. Cependant, les pays développés ont refusé d'approuver la responsabilité climatique et de créer un mécanisme dédié aux pertes et dommages qui pourrait entraîner des engagements financiers clairs (Walsh, 2022 ; Moneer, 2022).

FINANCEMENT POUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SURENDETTEMENT

Afin de respecter les Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans 51 des 53 pays africains, un financement climatique total de 2 500 milliards de dollars sera nécessaire entre 2020 et 2030, ce qui représente plus de 93 % du PIB du continent. L'adaptation au changement climatique devrait coûter au moins 250 milliards de dollars par an. Cependant, le total des flux de financement destinés au changement climatique en Afrique, en 2020, n'était que de 30 milliards de dollars, et environ 39 % de ce montant était destiné à des mesures d'adaptation, pour un total de 11,4 milliards de dollars (Guzman et al., 2022). Alors que l'adaptation occupe la majeure partie des flux financiers liés au changement climatique en Afrique, on estime que les fonds d'adaptation cumulés jusqu'en 2030, s'élèveraient à moins d'un quart des besoins estimés dans les CDN. Il en résulterait d'importantes lacunes dans le financement des initiatives et des projets d'adaptation (Richmond et al., 2022). Par exemple, si les subventions à l'adaptation continuent à ce rythme, le Tchad – le pays le plus vulnérable et le moins apte à s'adapter aux risques du changement climatique – souffrira du plus grand déficit de financement pour l'adaptation, avec 95 % de ses besoins financiers non satisfaits d'ici 2030 (Oxfam, 2022).

De plus, la majorité du financement international destiné à l'adaptation en Afrique consiste en des prêts et des dettes. Par exemple, plus de la moitié du montant engagé



Protestation contre le changement climatique.
Tunisie, novembre 2021. HASAN MRAD/EYEPIX
GROUP/BARCROFT MEDIA VIA GETTY IMAGES

par les donateurs bilatéraux et multilatéraux en faveur des pays africains entre 2019 et 2020 était sous forme de prêts, dont 30 % sous forme de dette concessionnelle et 23 % sous forme de dette commerciale (Richmond et al., 2022). Sur la période 2013-2019, les financements internationaux pour la lutte contre le changement climatique versés aux pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel se sont élevés à 11,7 milliards d'euros, soit une moyenne de 1,7 milliard d'euros par an, ou environ cinq dollars par personne et par an, bien moins que le montant nécessaire pour faire face aux risques climatiques qui menacent la région (Oxfam, 2022). Il convient d'ajouter que 62 % du financement international de la lutte contre le changement climatique en Afrique de l'Ouest au cours des mêmes années a pris la forme de prêts et d'autres instruments de dette, qui ont augmenté de 610 %, tandis que les subventions n'ont augmenté que de 79 % (Oxfam, 2022).

Le recours excessif aux instruments de dette aggrave le surendettement de l'Afrique de l'Ouest. En outre, la dette publique extérieure empêche les pays africains de fournir des services publics tels que l'éducation et les soins de santé (Volz et al., 2022). Par exemple, le Ghana, tout en souffrant d'une crise chronique de la dette, a reçu 40 % de son financement climatique sous forme de prêts et de dettes. En 2019, le Ghana a dépensé 55 fois plus pour le remboursement de la dette que pour l'agriculture (Oxfam, 2022). De même, le Niger (septième pays le plus vulnérable au changement climatique dans le monde), le Mali (13^{ème}) et le Burkina Faso (24^{ème}) ont reçu la plupart de leurs financements pour lutter contre le changement

climatique sous forme de prêts et de dettes. Et ce, alors que tous sont confrontés au surendettement et aux mesures d'austérité imposées par le FMI, qui affecteront leur capacité à fournir des services de base (Oxfam, 2022). Cette crise de la dette précaire pousse les pays africains dans un cercle vicieux où l'augmentation des vulnérabilités climatiques accroît les coûts des dettes internationales et limite l'espace fiscal et monétaire, pour investir dans l'adaptation et la résilience climatiques (Volz et al., 2022). Les pays développés ont failli à leurs engagements en matière de climat et, en ne fournissant pas le financement nécessaire à l'adaptation, ils perpétuent l'héritage des injustices climatiques en Afrique. Ces conclusions montrent clairement que le financement international du climat a un coût élevé pour l'Afrique, exacerbant la vulnérabilité déjà élevée de la dette.

LES RÉPONSES TECHNOLOGIQUES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : FAUSSES SOLUTIONS ET COLONIALISME CLIMATIQUE

Selon la rationalité néolibérale hégémonique mondiale, la lutte contre le changement climatique implique la mobilisation d'investissements dans des solutions technologiques en Afrique, notamment l'industrialisation écologique, la capture du CO₂, les crédits carbone et les infrastructures d'énergie renouvelable (Moneer, 2022). Cependant, ces solutions technologiques profitent à quelques multinationales et investisseurs de haute technologie, tout en transformant les populations appauvries et les peuples autochtones en zones de sacrifice, consacrant des injustices profondément enracinées et alourdissant l'héritage du colonialisme (Climate Justice Alliance, 2020 ; Moneer, 2022). De plus, dans le même système capitaliste, le changement climatique est défini comme un problème biophysique, dû principalement aux émissions de carbone, et il est affirmé que la solution consiste à garder le carbone dans le sol (Pelling, 2011).

Cet accent mis sur les remèdes technologiques en tant que mesures d'adaptation, est lié à la contextualisation plus large du changement climatique, comme une menace externe pour la nature et les personnes, qui pourrait être traitée par des décisions politiques basées sur le progrès scientifique (Nightingale et al., 2020). Cette façon de contextualiser la crise climatique et ses solutions maintient le *statu quo* d'une économie capitaliste mondiale qui perpétue les modes de consommation capitalistes existants, ainsi que la production et la consommation à forte intensité énergétique (Filho et al., 2022). Par exemple, des initiatives telles que le programme de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD+) ont été introduites comme un mécanisme d'échange de carbone, qui fournit des incitations économiques pour le carbone absorbé dans les forêts. Malgré son rôle dans la lutte contre la déforestation, le REDD+ est considéré comme une marchandisation des forêts et leur vente en tant que compensations carbone aux pollueurs de l'hémisphère Nord, leur permettant de blanchir leur pollution carbone dans l'hémisphère Sud, tout en leur permettant de croître économiquement et de maintenir leur style de vie « luxueux » (Moneer, 2022).

S'attaquer au changement climatique ne peut se limiter à contrôler la surexploitation des ressources naturelles, mais c'est avant tout admettre que la planète a des limites et qu'une fois dépassées, les solutions technologiques ne peuvent les réparer (Ribeiro & Soromenho-Marques, 2022). La contextualisation eurocentrique dominante de la crise climatique doit être réévaluée et l'inclusivité épistémologique, ainsi que le pluralisme ontologique, employés par les multiples perspectives, valeurs, obligations normatives et modes d'apprentissage locaux produits par ceux qui souffrent des maux de la crise climatique, doivent être reconnus (Nightingale et al., 2020).

Les idées sur la conservation de l'environnement autochtones, artistiques et scientifiques plus traditionnelles doivent donc être réunies pour coproduire des connaissances sur la manière dont le changement climatique est produit et vécu, et pour s'assurer que ces connaissances se reflètent dans les négociations et les politiques d'atténuation et d'adaptation (Filho et al., 2022 ; Ebhuoma & Leonard, 2022). En Afrique, les connaissances écologiques locales et traditionnelles ont aidé les populations autochtones à concevoir des stratégies qui leur permettent de maintenir leurs moyens de subsistance traditionnels et de résister aux événements climatiques extrêmes (Filmo et al., 2021). Cependant, les mesures d'adaptation privilégient les connaissances scientifiques occidentales, marginalisant les connaissances autochtones comme moins éprouvées, moins précieuses ou insignifiantes (Filho et al., 2022).

Il est tout aussi important de repenser l'ordre économique capitaliste qui présente les marchés, l'innovation et la technologie comme la meilleure solution à la crise climatique (Budinsky, 2011). Dans le cadre du modèle capitaliste hégémonique, la lutte contre la crise climatique consiste à changer les habitudes des gens, plutôt que celles des entreprises de combustibles fossiles qui maintiennent leur *statu quo* de production et d'accumulation de profits (Engel, 2019). L'Afrique, riche en combustibles fossiles, a toujours été convoitée par les multinationales étrangères. Cependant, avec des conditions contractuelles précaires, les pièges de la dette et le monopole des entreprises non nationales dans l'extraction des combustibles fossiles, le secteur des combustibles sert les intérêts des entreprises étrangères, tandis que les populations locales vulnérables supportent le poids de la pollution et du changement climatique (Geuskens & Butijn, 2022).

Malgré la transition écologique prévue et la réduction attendue de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles dans les décennies à venir, l'Afrique restera l'une des principales zones d'implantation des projets d'extraction de l'hémisphère Nord. Étant donné qu'elle détient une grande partie des minéraux non polluants nécessaires aux technologies à faible émission de carbone, on affirme que l'hémisphère Nord va passer de l'extraction et de l'importation de combustibles fossiles du continent, à l'adoption d'autres types de schémas d'extraction, basés sur l'exportation d'hydrogène vert et de matières premières nécessaires aux technologies, au stockage et au transport des énergies renouvelables (Medinilla & Knaepen, 2022).

S'attaquer au changement climatique exige d'admettre que la planète a des limites qu'une fois dépassées, les solutions technologiques ne peuvent pas réparer

CONCLUSION

Les pays africains sont parmi les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique, alors même que leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre est infime. Si l'on n'aide pas immédiatement l'Afrique à s'adapter au changement climatique, ses conséquences continueront à exacerber les injustices et à perpétuer l'héritage du colonialisme sur le continent. La COP27 de Charm el Cheikh (Égypte, novembre 2022) est un moment unique pour que les pays développés proposent des mécanismes concrets pour compenser les dommages que leurs émissions de carbone historiques et constantes ont causés en Afrique et ailleurs dans l'hémisphère Sud.

Alors que les pays riches se sont engagés à verser 100 milliards de dollars par an pour financer l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement de l'hémisphère Sud, ils sont loin d'avoir tenu leurs promesses. En 2020, l'Afrique n'a reçu que 30 milliards de dollars du total des financements internationaux pour le climat, soit moins d'un quart des 250 milliards de dollars par an nécessaires pour s'adapter aux risques climatiques. Ironiquement, plus de 70 % de ces financements prennent la forme de prêts, ce qui aggrave le surendettement irrémédiable de l'Afrique et contribue à creuser les inégalités mondiales entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud. D'autres moyens de financer les mesures d'adaptation au climat doivent donc être discutés et conçus. À cet égard, il serait plus avantageux qu'une plus grande partie de ce financement prenne la forme de subventions.

Il est impératif de décoloniser le discours sur la définition et la résolution de la crise climatique, en intégrant d'autres formes de connaissances, qui représentent les voix de ceux qui sont en première ligne de la détérioration du climat. Plus important encore, nous devons adopter des changements au niveau des paradigmes politiques et économiques, allant au-delà de l'élimination progressive des combustibles fossiles : le changement de paradigme doit être émancipateur et transformateur, dans le sens où il doit aborder les questions de propriété, d'accès aux ressources, de démocratie et de justice sociale (Guerro, 2020). Ce changement de paradigme n'est pas une tâche facile ; cependant, en s'appuyant sur les réalisations des mouvements de justice environnementale et en forgeant des alliances entre les peuples africains et d'autres groupes historiquement opprimés et marginalisés dans l'hémisphère Sud, il peut jouer un rôle clé dans la réparation des injustices passées et dans l'arrêt de la détérioration du climat./